

Pathétique cardinal Mahony...

Author : Rédaction RC

Categories : [Scandale pédophile](#)

Date : 23 juin 2010



Né en 1936, le cardinal **Roger Mahony**, archevêque de Los Angeles, a mené sa carrière épiscopale dans l'après Vatican II. Nommé évêque auxiliaire de Fresno (Californie) par **Paul VI** en 1975, **Jean-Paul II** le nommera successivement évêque de Stockton (Californie) en 1980 puis au siège prestigieux de Los Angeles, le plus gros diocèse américain, en 1985. Inévitablement, **Jean-Paul II** le créera cardinal en 1991. Les lecteurs attentifs de ce blogue savent que **Mahony** n'est pas ma marque préférée de cardinal, pour paraphraser les *Tontons flingueurs*.

Ce mardi, et malgré tous les efforts de l'archidiocèse, a été rendu public l'enregistrement de la déposition du 25 janvier dernier devant le tribunal du cardinal, dans l'affaire écœurante de **Michael Baker**, prêtre de l'archidiocèse de Los Angeles sous le "règne" de **Mahony**. Quatre heures d'enregistrement vidéo pour une déposition pathétique de l'archevêque... L'affaire Baker remonte à 1986 lorsque ce prêtre indigne confessa à l'archevêque avoir agressé sexuellement deux jeunes garçons. Soit dit rapidement en passant : **Baker** est actuellement sous les verrous pour dix ans pour 23 (vingt-trois !) abus sexuels sur des mineurs... et qu'il n'a pu être arrêté qu'en 2006 de retour d'un séjour "touristique" en... Thaïlande !

John Manly, un avocat représentant l'une des victimes de **Baker**, était présent lors de l'audition du cardinal et lui demanda si était d'accord pour dire « *que la première chose que tout prêtre doit faire (...) quand on apprend qu'un prêtre a agressé sexuellement un enfant, c'est d'appeler la police* » ? Réponse de **Mahony** : « *Pas nécessairement* » ! Un peu plus loin dans la déposition on l'entend dire qu'il n'a pas pu signaler les faits à la police parce que le prêtre ne lui a pas révélé les noms des victimes ou de leurs parents et que le formulaire à remplir pour la police exigeait de mentionner un nom...

Mahony a reconnu ne pas avoir demandé à ses fonctionnaires archidiocésains de rechercher les victimes, d'autant plus, comme il le confesse, qu'il avait cru le prêtre quand ce dernier lui avait dit que les victimes étaient des « *immigrés clandestins* » repartis au Mexique et que de toutes les manières les agressions sexuelles ne s'étaient pas déroulées dans la paroisse. Cela fait-il une grosse différence ?

Après avoir suivi un traitement psychologique dans un établissement spécialisé, **Baker** fut replacé en ministère paroissial par **Mahony** et continua ses agressions sexuelles.

Le cardinal se contredit quand il prétend que **Baker** ne lui avait confessé en 1986 que des « *attouchements* » alors que dans une notification de l'archidiocèse en 2004, signée par **Mahony**, et adressée aux fidèles, il est dit que le prêtre avait eu « *des relations sexuelles avec deux garçons de 1978 à 1985* ». Des « *relations sexuelles* », et pendant huit ans, ne sauraient se réduire à des « *attouchements* » ! Le cardinal se moque du monde.

La défense maladroite de **Mahony** fut de dire au juge « *qu'il s'était contenté de croire que [Baker] avait vraiment l'intention de se corriger* » et qu'il « *avait cru tout ce qu'il lui avait dit* ». Une bien coupable crédulité...

On a appris l'an dernier qu'un grand jury fédéral s'était interrogé de savoir si **Mahony** et l'archidiocèse étaient passibles de poursuites criminelles pour la manière dont ils avaient géré ce scandale particulier, un des nombreux scandales d'abus sexuels du clergé de l'archidiocèse, et qui a coûté la bagatelle de 2,2 millions de dollars aux fidèles !

Personne n'ignore que **Mahony** est « *gay friendly* », et que la directive du Vatican de 2005 prohibant l'entrée dans les séminaires de personnes homosexuelles, a été parfaitement ignorée par l'archidiocèse ¹. Son porte-parole, le méprisable ² **Tod Tamberg**,

déclarait après la publication de cette directive : « *Il y a des gens qui, d'après ce qu'ils ont appris des médias, vont penser : "Oh ! mon Dieu, cela veut donc dire qu'aucun homosexuel ne sera plus jamais ordonné prêtre" (...). C'est tout simplement faux*

» ! Ce qui est vrai, c'est que les abus sexuels du clergé de Los Angeles ont saigné l'Église de 600 millions de dollars...

L'avocat **Manly** a estimé que les réponses du cardinal aux questions donnaient de lui une

image peu flatteuse de la réaction de Mahony aux actes de Baker : « *Toute personne sensée ne se serait jamais conduite comme **Roger Mahony** s'est conduit avec **Michael Baker**, à moins de vouloir le couvrir.* »

« *À moins de vouloir le couvrir* »... C'est une bonne remarque et il faut s'attendre à d'autres révélations sur **Mahony** et sa clique dans les prochains mois. Attachez vos ceintures !

1. Il faut redire ici pour la enième fois que la crise des abus sexuels perpétrés par des prêtres dans l'Église n'est pas une affaire de pédophilie : entre 80 et 90 % des cas d'abus sexuels du clergé aux États-Unis furent commis sur des adolescents de sexe masculin (ce qu'on nomme l'éphébophilie) et non pas sur des victimes impubères.

2. Voyez sur ce personnage [OCWeekly](#) du 4 février 2009.